

RAPPORT N°99/4-08
au Conseil Municipal

OBJET

COMPTE ADMINISTRATIF 1998
REGIE ABATTOIR

La Régie Abattoir, structure mise en place pour la gestion de l'Abattoir Municipal de Saint-Denis, est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un budget propre - distinct de celui de la Ville. Et, à la clôture de chaque exercice, la réalisation de ce budget est retracée au travers de deux documents qui sont respectivement :

- le Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part ;
- le Compte de Gestion pour ce qui est du Comptable d'autre part.

Les prévisions budgétaires retenues au titre de 1998 s'équilibraient respectivement à la somme de :

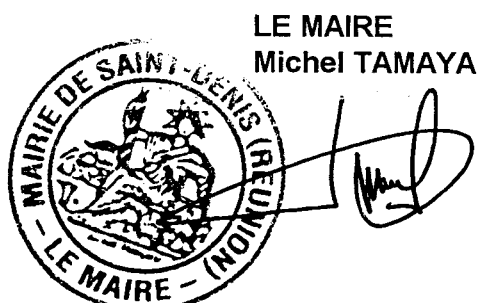
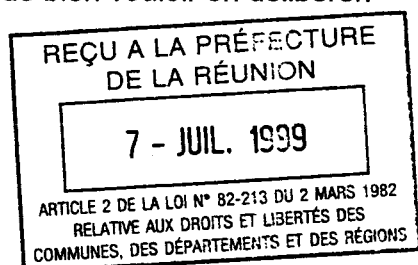
131 250,00 F pour la section Investissement
1 471 520,00 F pour la section Fonctionnement

L'exécution du budget de la Régie se traduit par un **déficit global de 91 292,84 F** (sections Investissement et Fonctionnement confondues) **pour 1998**. Soit encore un **excédent cumulé global de 2 171 424,04 F** si l'on tient compte des résultats des exercices antérieurs.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
EXERCICE 1997			
Report à nouveau	1 800 790,64 F	461 926,24 F	2 262 716,88 F
EXERCICE 1998			
Recettes		1 160 730,49 F	
Dépenses	- 39 391,53 F	- 1 212 631,80 F	
Résultat de l'exercice	- 39 391,53 F	- 51 901,31 F	- 91 292,84 F
Résultat cumulé de clôture	1 761 399,11 F	410 024,93 F	2 171 424,04 F

Ces résultats étant conformes à ceux issus du Compte de Gestion du Receveur Municipal, il vous est donc demandé d'approuver le Compte Administratif 1998 de la Régie Abattoir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION° 99/4-08
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 30 juin 1999

OBJET

COMPTE ADMINISTRATIF 1998
REGIE ABATTOIR

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Générales des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT n° 99/4-04 du Maire ;

Vu le Rapport de Monsieur Dominique RIVIERE, 10^{ème} Adjoint, présenté au nom des Commissions Développement Economique / Economie Alternative et Entreprise Municipale / Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(7 votes contre - dont 1 par procuration)

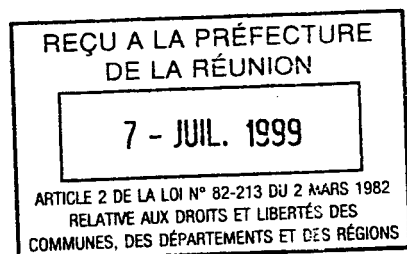
Approuve le Compte Administratif 1998 de la Régie Abattoir qui fait apparaître :

un excédent cumulé de 1 761 399,11 F en section Investissement
un excédent cumulé de 410 024,93 F en section Fonctionnement

Soit un excédent cumulé global de 2 171 424,04 F

Pour extrait certifié conforme
fait à Saint-Denis le, - 6 JUIL. 1999

LE MAIRE
Michel TAMAYA



EXECUTION DU BUDGET

I - Section d'investissement

DEPENSES	Prévues au budget	Réalisées	RECETTES	Prévues au budget	Réalisées	Restes à réaliser
Dépenses de l'exercice	131 250,00	39 391,53	Recettes de l'exercice	131 250,00		
Déficits antérieurs reportés			Autofinancement complémentaire de la section d'investissement			
TOTAL	131 250,00	39 391,53	Excédents antérieurs reportés			
			TOTAL	131 250,00		

II - Section de fonctionnement

DEPENSES	Prévues au budget	Réalisées	RECETTES	Prévues au budget	Réalisées
Dépenses de l'exercice	1 471 520,00	1 212 631,80	Recettes de l'exercice	1 229 060,00	1 160 730,49
Autofinancement complémentaire de la section d'investissement			Excédents antérieurs reportés	242 460,00	
TOTAL	1 471 520,00	1 212 631,80	TOTAL	1 471 520,00	1 160 730,49

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION

7 - JUL. 1999

BALANCE GENERALE

Libellés	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
I - Section d'investissement			
Recettes.....	131 250,00		
Dépenses.....	131 250,00	39 391,53	
Déficit.....		- 39 391,53	
II - Section de fonctionnement			
Recettes.....	1 471 520,00	1 160 730,49	
Dépenses.....	1 471 520,00	1 212 631,80	
Déficit.....		- 51 901,31	
Déficit de clôture.....		- 91 292,84	

SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION
7 - JUIL. 1999
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

	Section d'investissement	Section de Fonctionnement	TOTAL des sections
Résultat cumulé de clôture 1997	1 800 790,64	461 926,24	2 262 716,88
Affectation du résultat 1997 Réserves pour financement des investissements (a) Reversement à la Collectivité (b) Report à nouveau (c)	1 800 790,64	461 926,24	2 262 716,88

Exercice 1998			
Recettes courantes de l'exercice		1 160 730,49	1 160 730,49
Affectation du résultat 1997 en réserves (d) = (a) Total des recettes de l'exercice		1 160 730,49	1 160 730,49
Dépenses nettes	39 391,53	1 212 631,80	1 252 023,33
Résultat de l'exercice (e)	- 39 391,53	- 51 901,31	- 91 292,84

Résultat cumulé de clôture 1998 (f) = (c) + (e)	1 761 399,11	410 024,93	2 171 424,04
--	---------------------	-------------------	---------------------